

# COMMUNE DE LA CELLE (CHER)

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2024

Conformément aux articles L 2121-07 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Le conseil municipal, légalement convoqué le 11 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire le 25 juin 2024 à 18h30, en  
Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe AUZON, maire.

Nombre de membres en exercice : 11 – présents : 08 - nombre de votants : 08

Étaient présents : Philippe AUZON, Agnès CHANTRIER, Bernard RONDELET, Nadine DELCAMBRE, Clément TOUZET,  
Guy CHANTEMILANT, Serge BREVET, Marinette BERGER.

Étaient absents excusés : Gwennaëlle LE CLECH, Jennifer BRUYÈRE, Mathilde PITEUX.

Secrétaire de séance : Agnès CHANTRIER

Convocation du 11/06/2024, affichée le 11/06/2024

La séance a été publique – Fin de la séance à 20 heures

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024
- Organisation des élections législatives des 30 juin 2024 et 7 juillet 2024
- Avenant au contrat départemental ENS
- GIP – RECIA outil complémentaire : Offre Numérique Essentielle (sécurisation numérique)
- Festivités du 14 juillet : organisation du pot républicain et dotations de naissance
- Courriers divers – questions diverses
- Monsieur le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points urgents suivants : Devis de l'entreprise ECLAIR ELEC, Plan de financement de l'enfouissement au-dessus du cimetière, subvention à l'association municipale, adhésion à la CAUE. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'ajout de ces questions urgentes.

#### DCM 2024 – 033 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 mai 2024

Vu les dispositions de l'ordonnance n°2021-13110 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-13111 du même jour, relatifs aux règles de publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,

À l'unanimité des membres présents,

=>Approuve le Procès-Verbal de la séance de conseil municipal du 28 mai 2024

---

#### Organisation des élections législatives des 30 juin 2024 et 7 juillet 2024

Monsieur le Maire organise le bureau de vote comme suit :

##### Scrutin du 30 juin 2024

Président : Philippe AUZON (suppléants Agnès CHANTRIER, Bernard RONDELET)

Assesseurs : Nadine DELCAMBRE, Clément TOUZET, Guy CHANTEMILANT, Serge BREVET,  
Marinette BERGER.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures comme suit :

08 h 00 à 10 h 30 : Philippe AUZON, Agnès CHANTRIER, Clément TOUZET

10 h 30 à 13 h 00 : Bernard RONDELET, Nadine DELCAMBRE, Serge BREVET,

13 h 00 à 15h 30 : Agnès CHANTRIER, Nadine DELCAMBRE, Guy CHANTEMILANT,

15 h 30 à 18h 00 : Philippe AUZON, Bernard RONDELET, Marinette BERGER

##### Scrutin du 07 juillet 2024

Président : Philippe AUZON (suppléants Agnès CHANTRIER, Bernard RONDELET)

Assesseurs : Nadine DELCAMBRE, Clément TOUZET, Guy CHANTEMILANT, Serge BREVET,  
Marinette BERGER, Mathilde PITEUX.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures comme suit :

08 h 00 à 10 h 30 : Philippe AUZON, Agnès CHANTRIER, Clément TOUZET

10 h 30 à 13 h 00 : Bernard RONDELET, Serge BREVET, Mathilde PITEUX

13 h 00 à 15 h 30 : Agnès CHANTRIER, Nadine DELCAMBRE, Guy CHANTEMILANT,

15 h 30 à 18 h 00 : Philippe AUZON, Bernard RONDELET, Marinette BERGER

---

# COMMUNE DE LA CELLE (CHER)

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DCM 2024 – 034 – Avenant au contrat départemental ENS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition d'avenant n°1 au contrat départemental pour l'Espace Naturel Sensible – « Prairies de La Celle ».

Cet avenant fait suite à l'achat de nouvelles parcelles situées au « Domaine de Saint-Sylvain » au sud du site « Les Prairies de La Celle », dans le but de faire de ce « Domaine » la porte d'entrée du site, et de permettre l'aménagement d'un parking pour l'accueil du public et des scolaires. Par ailleurs des bâtiments se trouvant déjà sur site, ces derniers permettront d'accueillir des ateliers nature et des projets pédagogiques des scolaires. Il semble donc pertinent de les intégrer au périmètre actuel de l'Espace Naturel Sensible « Les Prairies de LA CELLE » afin de pouvoir aménager l'entrée du site en cohérence avec les autres sites « escapades nature » du réseau « ENS 18 »

Le conseil municipal, après exposé du maire et après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix,

- Émet un avis favorable à l'avenant proposé
- Autorise Monsieur le maire à signer cet avenant

---

### DCM 2024 – 035 – GIP-RECIA outil complémentaire : Offre Numérique Essentielle (sécurisation numérique)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition de GIP RECIA relative à la sécurité numérique comme suit :

Offre Numérique Essentielle - pack sécurisation des échanges, pour un tarif annuel forfaitaire de 700 € comprenant :

- un gestionnaire des mots de passe,
- un gestionnaire des fichiers – hébergement Cloud national
- sauvegarde d'un poste de travail
- antivirus d'un poste de travail

Le conseil municipal,

Après exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix,

- Émet un avis favorable à l'offre proposée Offre Numérique Essentielle pour un tarif annuel forfaitaire de 700 €
- Autorise Monsieur le maire à signer le contrat correspondant

---

### DCM 2024 – 036 – Festivités du 14 juillet 2024

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il est de coutume d'offrir une dotation de naissance aux nouveau-nés domiciliés sur la commune dans le cadre des festivités du 14 juillet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de pérenniser cette tradition jusqu'à la fin du mandat du présent conseil et propose d'allouer une dotation de 40 € aux nouveau-nés domiciliés sur la commune dans le cadre des festivités du 14 juillet, chaque année.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix,

- Décide d'attribuer une dotation de naissance d'un montant de 40 euros aux nouveau-nés domiciliés sur la commune dans le cadre des festivités du 14 juillet.
- Décide de pérenniser cette dotation chaque année durant la totalité du présent mandat municipal soit jusqu'en 2026.

Cette dotation sera versée sur un compte ouvert au nom de l'enfant ou d'un de ses parents sur présentation d'un RIB/IBAN par l'un des parents.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer toutes pièces relatives à la présente décision.

---

# COMMUNE DE LA CELLE (CHER)

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DCM 2024 – 037 – Devis de l'entreprise ECLAIR ELEC

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis d'un montant de 393,75 € HT relatif au remplacement des disjoncteurs différentiels du coffret électrique (coffret forain) du « P'tit Jardin ».

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix, émet un avis favorable au devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

### DCM 2024 – 038 – Plan de financement travaux d'enfouissement poste « CIMETIÈRE »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition convention avec le SDE 18 pour l'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour une opération de travaux.

Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux de télécommunications du poste « CIMETIÈRE » (rue de la Forêt) et du plan de financement de ceux-ci.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix, -émet un avis favorable au terme de la convention proposée par le SDE18

-adopte le plan de financement prévisionnel d'enfouissement du réseau de communication ci-après :

➤ Etude technique	: 192,56 € HT
➤ Travaux souterrains	: 1 223,37 € HT
➤ Travaux d'infrastructure	: 4 054,21 € HT
Total travaux HT	: 5 470,14 €
Total TTC (TVA 20%)	: 6 564,17 €

- ❖ Participation Orange sur tranchée : 3 369.60 €
- ❖ Travaux TTC restant à charge de la Commune : 3 194,57 € TTC

-adopte le plan de financement prévisionnel d'enfouissement des réseaux électriques ci-après :

➤ Etude technique	: 4 861,45 € HT
➤ Travaux sur support aériens	: 1 543,53 € HT
➤ Travaux aériens	: 955,19 € HT
➤ Travaux souterrains	: 17 781,28 € HT
➤ Coffrets, bornes et raccordements	: 9 924,22 € HT
➤ Câblage souterrain	: 6 737,94 € HT
Total travaux	: 41 803,61 € HT

- ❖ Prise en charge exceptionnelle par le SDE 18 sur le montant HT (80%) : **33 442,89 €**
- ❖ Participation de la collectivité sur le montant HT écrêtée (20 %) : 8 360,72 €

-autorise Monsieur le maire à signer la convention avec le SDE telle que présentée avec les plans de Financement en annexes

### DCM 2024 – 039 – subvention à l'association municipale,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'allouer une subvention de l'association municipale de LA CELLE (Cher) d'un montant de 300 € au titre de l'exercice 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix, -vote une subvention de 300 € à l'association municipale de LA CELLE.

Des crédits budgétaires avaient été prévus au compte 65 du budget primitif en prévision de votes de subvention aux associations au cours de l'exercice

### DCM 2024 – 040 – adhésion à la CAUE

Monsieur le maire présente au conseil municipal une proposition d'adhésion à la C.A.U.E. du Cher d'un montant de 50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, soit 8 voix,

- Décide de l'adhésion de la commune à la CAUE du Cher au titre de l'exercice 2024, dont la cotisation est fixée à 50 €

# COMMUNE DE LA CELLE (CHER) DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Questions diverses

- Travaux d'assainissement collectif => démarrage des travaux au 1<sup>er</sup> juillet 2024
- Journées du patrimoine => le 21 septembre sur le site de Saint-Sylvain
- Commerce communal => sol à remplacer dans le bar
- Démarche d'ouverture d'un compte à l'enseigne LECLERC

La secrétaire de séance

Le Maire

  
  


Agnès CHANTRIER

Philippe AUZON

Délibérations transmises par l'application ACTES au représentant de l'Etat le 1<sup>er</sup> juillet 2024 - publicité des actes par affichage du 1<sup>er</sup> juillet 2024